

Monsieur Benoît HAMON
 Ministre de l'Education Nationale
 110 rue de Grenelle
 75357 Paris SP 07



M/CE/LPCG/010714

MICHEL LE SCOUARNEC

SENATEUR DU MORBIHAN

COMMISSION
 DE LA CULTURE,
 DE L'ÉDUCATION,
 ET DE LA COMMUNICATION

MAIRE D'AURAY
 DE 1995 A 2012

MEMBRE DES GROUPES D'ETUDES :

MER ET LITTORAL,
 PRATIQUES SPORTIVES,
 ETHIQUE DU SPORT,
 METIERS D'ART,
 TOURISME ET LOISIRS,
 FESTIVALS EN REGIONS

Paris, le 1^{er} juillet 2014

Objet : Collège public d'Elven

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation du projet de construction d'un collège public sur la commune d'Elven.

Le Conseil Général du Morbihan avait voté à l'unanimité la construction d'un collège public sur cette commune. D'une capacité de 600 élèves, il poursuit un double objectif en répondant d'abord aux besoins des Jeunes du canton d'Elven et ensuite de décongestionner les effectifs saturés du collège de Questembert et de réduire les temps de transports des collégiens. Cette décision est liée notamment à l'augmentation démographique au sein de l'agglomération vannetaise.

L'implantation initialement prévue sur un des quatre terrains de football avait également été mûrement réfléchi afin de mutualiser les infrastructures sportives communales. Malheureusement, le nouveau Maire d'Elven a remis en cause ce projet au motif de la nécessité de reconstruire un terrain de football et surtout de l'augmentation du trafic routier aux heures de pointe dans la commune. Pourtant, dans le projet adopté, le fléchage pour la construction d'un nouveau terrain de football été déjà indiqué, illustrant bien la détermination de retarder voire de stopper complètement la construction de ce collège.

Cette nouvelle donnée qui engendre beaucoup de déception, risque de retarder au minimum de deux ans ce projet alors même que l'ensemble des acteurs était favorable à sa construction sur le site prévu, ce qui permettait l'ouverture à la rentrée de septembre 2016.

De plus, le nouveau site proposé ne semblerait pas répondre aux exigences d'une implantation réussie et pertinente pour un établissement scolaire. Le terrain agricole envisagé, est situé à l'extérieur du bourg, au sud de la 2X2 voies Vannes-Rennes. Outre les nuisances sonores, l'accès à ce site impliquera que les cars traversent le bourg car peu de collégiens pourront s'y rendre à pied. Les équipements sportifs indispensables devront être construits à proximité du site. Dans le cas contraire, les élèves devront se rendre à pied jusqu'au complexe existant avec toutes les difficultés prévisibles du franchissement de la 2X2 voies. Et que de temps perdu.

Pourtant près de 400 000 € ont déjà été dépensés par le Conseil Général pour les études sur le site initial. Face à cette situation ubuesque, il est à craindre que cet argent public sera perdu si le lieu d'implantation est définitivement modifié. Dans un contexte de rationalisation des fonds publics, cette décision va à l'encontre d'une part, des réalités économiques auxquelles sont confrontées les collectivités territoriales mais d'autre part, de l'intérêt général

des morbihannais. La continuité du service public de l'éducation n'est pas assurée dans ces conditions.



Par ailleurs, la situation au collège Jean-Louis Chrétien de Questembert n'est plus tenable compte tenu d'un effectif surchargé. Pour la prochaine rentrée scolaire, l'effectif serait de 730 élèves pour une capacité d'accueil effective de 600 élèves. Cet établissement devrait être rénové lui aussi mais les travaux avaient été calés sur l'ouverture du Collège d'Elven. Avec l'arrêt du chantier, le collège de Questembert pourrait se retrouver donc en rénovation avec plus de 800 élèves.

La réforme des Collectivités Locales laisse planer également un doute sur le rôle et les compétences futures des différentes instances régionales ou départementales. Il ne faudrait pas que le projet du Collège d'Elven soit de nouveau retardé ou pris en étau par la définition des moyens des nouvelles collectivités. Déjà, la Municipalité d'Elven et le Conseil Général se renvoient les responsabilités de cette situation déplorable. Je le regrette vivement et je crains que les relations se crispant, le projet du collège d'Elven pâtisse de décisions partisans au lieu de servir l'intérêt de tous.

Je m'associe aux craintes de tous les acteurs engagés en faveur de la poursuite de la construction de ce collège sur le site initialement pressenti. Pour nos Jeunes, rien n'est plus important, en ces temps de crise, que d'avoir les meilleures chances de réussite scolaire afin d'être mieux armés pour affronter un avenir qui apparaît difficile ou incertain pour beaucoup. Leurs familles sont aussi dans l'attente et comptent sur vous.

Je suis certain que vous saurez apporter une réponse attentive et bienveillante aux préoccupations légitimes des parents d'élèves, des enseignants, des Jeunes et des élus locaux qui attendent depuis des années la construction d'un collège public.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de mes sincères salutations.

Michel LE SCOUARNEC